



MAIRIE DE GENTE
5 route de la Mairie
16130 GENTE
Tél : 05.45.83.73.97/Fax : 05.45.83.64.34
E-mail : contact@gente.fr

PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2024

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-deux juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17/072024

Présents : BERNARD Carmen, NOËL Christine, FRÉDÉRIC Romain, JASMIN Nathalie, : GOURRAUD-BABIN Maryse COUVRY Anthony, FRADIN Elisabeth, CHABROL Isabelle, DA COSTA Paulo, OSES Laure, JASMIN Maria-Rosa, LALIDA Patrick, BARRÉ Françoise.

Absents excusés : DA COSTA Paulo, SEGUIN Gérard.

Secrétaire de séance : BARRÉ Françoise

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Maire de la Commune.

Madame BARRÉ Françoise est nommée secrétaire de séance.

1- Conventions de prestations de service avec Grand Cognac concernant l'entretien du terrain de foot

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de signer trois conventions de prestations de service avec La Communauté d'Agglomération de Grand Cognac pour l'entretien du terrain de foot :

- Passage d'une herse étrille,
- Traçage du terrain,
- Aération par décompactage

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention et tout document s'y afférent.

2- Décision modificative n°1 : Vente d'un nettoyeur haute pression et d'une tondeuse

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour la vente d'un nettoyeur haute pression et d'une tondeuse à des particuliers.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	380.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	380.00 €
D-2315-80 : CIMETIERE	0.00 €	380.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	380.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	380.00 €	0.00 €	380.00 €
Total Général		380.00 €		380.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE la décision modificative,
- AUTORISE Madame le Maire à la signer.

3-Tarifs location de tables et bancs de la commune :

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de mettre en location les tables et bancs de la commune à partir du 1^{er} janvier 2025. Le but étant d'éviter que les gens abiment ou rendent sales le matériel.

Elle précise que pour les Associations de la commune, le prêt de tables et chaises est GRATUIT.

Il est proposé de louer une table pour 2 € et un banc pour 1 € pour les administrés.

La caution sera de 100€ pour les associations et les particuliers.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Sont favorables pour la mise en place d'une location pour les tables et les bancs de la commune à partir du 1^{er} janvier 2025 ;
- Valident les tarifs proposés ci-dessus.

4- Adressage La Poste :

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'audit et conseil ADN premium fourni par la Poste, concernant l'adressage et la numérotation des rues de Genté.

Vu la délibération n° 2023-10-09 en date du 16 octobre 2023 concernant la dénomination et la numérotation d'une nouvelle rue dans la Zone Artisanale du Fief de la Couture,

Cette dernière sera envoyée au service de la Poste afin qu'elle soit prise en compte et intégrée dans leur cartographie, GPS et autres pour faciliter la tâche aux services de secours (Gendarmerie, SAMU, Pompiers...), livraison et Poste.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas donner suite à la modification proposée par les services de la Poste ;

5- Questions diverses :

a. Mise en place du télétravail

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place du télétravail le mardi et/ou le jeudi.

Elle précise que sur ce dossier le Comité Social Territorial (CST) doit donner son accord., par conséquent, une délibération de projet va être rédigée et transmise pour avis au CST.

Ensuite, il faudra lors d'un prochain Conseil Municipal l'approuver.

b. Projet bâtiment photovoltaïque

Madame Le Maire informe que d'autres offres concernant le projet pour la construction d'un bâtiment photovoltaïque doivent être faites car pour le moment nous n'avons qu'une seule proposition.

c. Octobre rose :

La Municipalité souhaite faire une manifestation pour « Octobre rose avec l'organisation d'une marche avec l'aide des associations de Genté. Lors de cet évènement un nœud rose sera offert à chaque participant. La marche devrait avoir lieu le samedi 12 octobre. Les informations seront communiquées dans les mois à venir.

d. Repas des aînés

Cette année le repas des aînés sera reconduit. La date sera soit le 10 ou le 17 novembre 2024. Les invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres des personnes qui ont ou auront 65 ans.

e. Pétanques

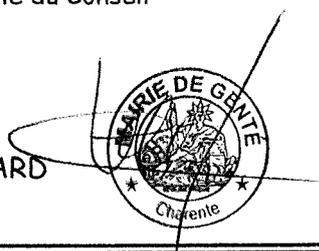
Madame Le Maire informe que l'association de boules de Genté souhaiterait que deux terrains de pétanques soient installés dans le parc de la Mairie. Cette demande sera débattue lors d'un prochain conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Prochain Conseil Municipal le 16 septembre 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil

CM DU 22 JUILLET 2024

Le Maire,
Carmen BERNARD



Délibération 2024-07-01 – Conventions de prestations de service avec Grand Cognac concernant l'entretien du terrain de foot– Approuvée à l'unanimité ;
Délibération 2024-07-02 – Décision modificative n°1 : Vente d'un nettoyeur haute pression et d'une tondeuse– Approuvée à l'unanimité ;
Délibération 2024-07-03– Tarifs location de tables et bancs de la commune – Approuvée à l'unanimité ;
Délibération 2024-07-04 – Adressage La Poste – Approuvée à l'unanimité ;